

Sainghin en Mélantois, le 03 octobre 2016,

Aux licenciés du JCS
Aux parents de licenciés du JCS

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je vous informe que les membres de l'association Judo Club de Sainghin en Mélantois sont conviés à notre Assemblée Générale Ordinaire, qui aura lieu le :

Vendredi 21 octobre 2016 à 19h15 (émargement de 19h15 à 19h45)

à La Maison des Associations,
232 Rue du Maréchal Leclerc, à Sainghin en Mélantois.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire est le suivant :

- rapport moral du Président pour la saison 2015-2016,
- rapport financier de l'exercice 2015-2016 par la Trésorière :
 - examen des comptes sur l'exercice 2015-2016,
 - affectation du résultat de l'exercice 2015-2016,
- rapport d'activités de la saison 2015-2016,
- présentation des résultats sportifs de la saison 2015-2016,
- présentation des projets pour la saison 2016-2017,
- présentation des objectifs sportifs pour la saison 2016-2017,
- présentation et vote du budget de la saison 2016-2017,
- élection de 4 membres du Comité Directeur *
- questions diverses,

* La composition et les modalités de renouvellement du Comité Directeur (8 membres) sont définies dans les statuts de l'association (Cf. Article 6). Aujourd'hui, le comité est composé de 8 membres. 4 postes sont vacants. Les personnes souhaitant se présenter à ces élections sont priées de se faire connaître auprès des membres du bureau de l'association. Les candidatures doivent parvenir par courrier électronique (anthonydangre@jcsainghin.com) ou lettre simple au Siège Social de l'association avant le 13/10/16 (Cf. Article 9 des statuts de l'association).

En vue de préparer cette Assemblée Générale Ordinaire, je vous prie de trouver ci-joint :

- un document présentant quelques notions pour mieux comprendre l'AG,
- la formule de pouvoir à retourner au siège de l'association **avant le 19/10/16**.

A l'issue de l'AG, le restaurant les Arcades, 2622 Rue de Lille, 59262 Sainghin-en-Mélantois, nous accueillera pour un « after » à partir de 22H00.

Tous nos cours sont annulés le vendredi 21 octobre.

Nous comptons sur votre présence et vous remercions de votre fidélité dans nos actions.
Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président, Frédéric MAQUET.